

-LE GAULOIS RAILLEUR-

www.mariagemixte.com | www.le-mariage-gris-pour-les-nazes.fr

À QUOI SERVENT LES AUDITIONS DES CONSULATS GÉNÉRAUX DE FRANCE AVANT UN MARIAGE FRANCO-ÉTRANGER ? À S'ASSURER DE L'INTÉGRITÉ DES UNIONS INTERNATIONALES !



Le mariage est une étape cruciale de la vie, symbole d'amour, de promesses et d'engagement. Il implique quelquefois un citoyen français et un étranger, le Consulat Général de France joue un rôle essentiel dans la protection des intérêts de la France, ainsi que dans la vérification de l'authenticité et de la légalité de l'union.

Ces enquêtes pré-matrimoniales sont conçues pour garantir l'intégrité des mariages franco-étrangers. L'une des principales raisons pour lesquelles les consulats mènent des enquêtes prénuptiales est de prévenir les mariages frauduleux « dit gris », mais également les mariages blancs. Qu'elles soient frauduleuses ou de convenances, ces unions où l'un des conjoints vise principalement à obtenir un statut de résident ou de citoyen français, sapent les fondements du mariage en tant qu'institution basée sur l'amour et l'engagement mutuel. Ces enquêtes et auditions visent à s'assurer que le mariage est fondé sur un véritable lien affectif et non sur des intentions frauduleuses.

Les procédures peuvent varier en fonction du pays d'origine de l'étranger, **mais elles comprennent généralement des entretiens individuels, des vérifications de documents et des investigations sur la sincérité de la relation.** L'une des principales préoccupations des consulats est d'assurer que le mariage ne soit pas forcé, qu'il n'y ait pas de contrainte physique ou morale, et que les droits des futurs époux soient protégés. **Les entretiens sont souvent l'occasion de s'assurer que les deux parties comprennent pleinement les implications juridiques et sociales du mariage en France.** De plus, ces enquêtes ont également pour objectif de vérifier la légalité du mariage selon les lois françaises et étrangères. Les consulats examinent attentivement la validité des documents présentés, tels que les actes de naissance et les certificats de célibat, pour s'assurer de leur authenticité. **Les enquêtes menées par les consulats généraux de France avant un mariage franco-étranger visent donc à protéger les intérêts de la France, à prévenir les mariages frauduleux et à garantir que l'institution sacrée du mariage demeure fondée sur l'amour, l'engagement et la légalité.** En veillant à ce que chaque mariage soit une union sincère et authentique, les consulats contribuent à préserver l'intégrité de cette institution millénaire. **Il y a donc bien des mises en garde et des informations émises de la part des Consulats, et des maires. En cas de doutes, les dossiers partent souvent au Parquet de Nantes.** Le principal souci est que les mariages Franco-Étrangers sont souvent **des mariages fait à la hâte**, en cause la distance qui sépare le futur couple. À titre de prévention, il ne suffit pas de laisser l'état seul se mêler de vos affaires matrimoniales.

Les futurs couples, devraient également s'accorder **une vraie réflexion avant de s'engager, pour éviter les déboires sentimentaux souvent lourds de conséquences à venir.**

Le "Gaulois Railleur", est la lettre d'informations des couples mixtes, elle n'a pas pour vocation de dénigrer ou stigmatiser quelque population que ce soit. Ce qui est publié via cette infolettre est en conformité avec notre liberté de penser et la liberté d'expression. Il est à retenir que le seul fait d'évoquer et analyser des phénomènes sociaux ou culturels ne constitue pas en soi une atteinte à l'intégrité des personnes ou à l'incitation à la haine raciale. Avec un peu de réflexion, on comprend aisément que pour aider les couples mixtes il faut apporter de véritables informations, et surtout ne pas ignorer les plus dérangeantes, comme les différences culturelles, les éventuelles arnaques, il faut impérativement que chacun soit informé sur le parcours avant et parfois les galères après le mariage, surtout ne pas se voiler la face.

Le Gaulois railleur ©

Numéro : Octobre 2023

Responsable de la publication :

Christian ROCHER

Distribué à 2091 abonnés

Association LE KLAPHOUCK : 1^{ère} association d'aide et de défense des couples mixtes, créée en France (2006)
Prévention des mariages gris, lutte contre l'aliénation parentale et le délit d'entrave à l'autorité parentale.
Statuts déposés en Préfecture d'Évry (91) – Courriel : contact@asso-le-klaphouck.org